



# HORIZONS

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

Volume 3 Numéro 2

Août 2000

APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

## Dans ce numéro

### La frontière canado-américaine

<b>Mot de la directrice exécutive</b>	<b>2</b>
Revenons à nos moutons !	
<b>Activités à venir</b>	<b>3</b>
<b>Chroniqueur invité</b>	<b>4</b>
Réflexions sur les frontières interétatiques	
<b>Témoins</b>	<b>6</b>
Vers une Amérique du Nord sans frontières	
<b>Dans le Web</b>	<b>7</b>
<b>Chroniqueur invité</b>	<b>8</b>
La nouvelle frontière canado-américaine : Un point de vue américain	
<b>Témoins</b>	<b>10</b>
À quoi sert l'État?	
<b>Dans les coulisses</b>	<b>11</b>
<b>Chroniqueur invité</b>	<b>12</b>
Intégration nord-américaine et enjeux culturels pour le Canada	
<b>Partout au Canada</b>	<b>14</b>
<b>Notions élémentaires</b>	<b>16</b>
Champ lexical des frontières	
<b>Liens canadiens</b>	<b>17</b>
<b>Chroniqueur invité</b>	<b>18</b>
Les régions transnationales : Cascadia et Transmanche	
<b>Programme de recherche</b>	<b>21</b>
<b>Le coin du livre</b>	<b>21</b>
<b>Témoins</b>	<b>22</b>
La « lutte pour le talent »	
<b>Témoins</b>	<b>23</b>
Pourquoi rester au nord du 49 <sup>e</sup> parallèle?	
<b>Le saviez vous...</b>	<b>24</b>

## Bienvenue!

Il ne fait aucun doute que la frontière canado-américaine joue un rôle important dans les relations nord-américaines. Les frontières internationales sont un concept politique central qui définit l'espace économique, social et culturel dans lequel les gouvernements élaborent et appliquent des politiques et dans lequel nous vivons.

La frontière nous aide à nous définir en tant que Canadiens. C'est aussi un point de convergence pour les politiques en matière de sécurité et de commerce; comment encourager la circulation des biens et des personnes tout en veillant à la protection des citoyens canadiens et américains? Le débat concernant l'avenir de la frontière

canado-américaine touche à des questions de sécurité, de politique, d'identité et de commerce. Ce numéro de *Horizons* explore les perceptions émanant des deux côtés de la frontière canado-américaine ainsi que les nouveaux défis pour le Canada dans une société de plus en plus mondialisée.

## La transformation mondiale : politique, économique et culturelle

« ... la fin du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par une série importante de nouveaux problèmes frontaliers. Nous vivons dans un monde où les destins se recourent et où l'interdépendance des pays est plus forte que jamais auparavant, ce qui donne naissance à de nouveaux problèmes frontaliers. Dans le passé, bien sûr, les États-nations réglaient principalement leurs différends frontaliers en invoquant la raison d'État et en utilisant au besoin des moyens coercitifs. Mais cette logique basée sur la puissance est particulièrement inappropriée pour résoudre les nombreuses questions complexes (de la réglementation de l'économie à l'épuisement des

ressources et à la dégradation environnementale) qui engendrent, apparemment à une vitesse toujours plus grande, un entrelacement des « destinées nationales ». **Dans un monde où les États puissants prennent des décisions pour leur propre peuple comme pour les autres, et où les forces et les acteurs internationaux traversent en tous sens les frontières, des questions comme le partage et le fondement des responsabilités sont difficiles à résoudre.** » [Traduction]

David Held, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999.

## Reflexion

« La viande de bison a le même goût des deux côtés de la frontière »

Sitting Bull,  
chef des Sioux,  
qui séjourna au Canada à la suite de la bataille de Little Big Horn, 1876.

## Dans le prochain numéro !

Chaque individu n'est pas nécessairement directement touché par la criminalité. Cependant, celle-ci affecte la société civile et le bien-être collectif. Le prochain numéro de *Horizons* se penche sur la criminalité au Canada et ses impacts sur les politiques publiques, notamment la criminalité internationale et transfrontalière, la justice réparatrice, les mesures alternatives au système judiciaire, la criminalité chez les jeunes, la répression et la prévention du crime, l'application de la loi et la sécurité nationale. Si vous connaissez des recherches ou programmes susceptibles d'intéresser les lecteurs, veuillez communiquer avec [p.morin@prs-srp.gc.ca](mailto:p.morin@prs-srp.gc.ca) ou [d.wolfish@prs-srp.gc.ca](mailto:d.wolfish@prs-srp.gc.ca), ou appelez au (613) 947-1956.



*Mot de la directrice exécutive*



## Revenons à nos moutons !

« La mondialisation est pour nous ce que la Grande Crise, l'industrialisation, la politique nationale et la mise en place de l'État providence ont été pour les fonctionnaires qui nous ont précédés. Bref, elle constitue le principal défi de la fonction publique de notre génération. »

Mel Cappe, greffier du Conseil privé

Extrait du discours « Fonctionnaires sans frontières :

Évoluer à la vitesse de l'intérêt public » prononcé le 31 mai 2000 devant les membres de l'Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada

Si la mondialisation tisse des liens plus étroits que jamais entre les nations, c'est aux frontières que ces liens sont mis à l'épreuve. Les principes de la souveraineté se heurtent à cet endroit aux impératifs de la mondialisation, posant ainsi un défi pluriel aux régimes de la gouvernance et de l'élaboration des politiques. Ces impératifs se font sentir nulle part aussi intensément qu'au point de rencontre culturelle, sociale et économique sans doute le plus complexe au monde : la frontière canado-américaine.

Malgré l'importance que revêt le 49<sup>e</sup> parallèle dans le bien-être des Canadiens et des Américains, la frontière a parfois été considérée comme un élément secondaire dans l'élaboration des politiques. Cela témoigne sans doute d'une réelle collaboration.

On pourrait croire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Toutefois, à mesure que la mondialisation et l'intégration nord-américaine progressent, les interactions et les liens entre les régimes économique, social et culturel des deux pays risquent de subir de plus en plus de pressions. Les défis stratégiques sont impressionnants et touchent divers domaines allant de la croissance fulgurante des échanges commerciaux le long des axes Vancouver-Seattle, Niagara-Buffalo et Windsor-Détroit, à la sécurité alimentaire, en passant par la

défense commune, la propriété intellectuelle et le monde sombre de la cybercriminalité. En outre, il ne suffit pas de voir à l'intégration des politiques. Les citoyens s'attendent à ce que nos frontières – notre souveraineté en matière de politiques – aient une raison d'être : la prévention, ou à tout le moins, le filtrage. Même si le conflit entre mondialisation et nationalisme a, dans une large mesure, des retombées favorables, il ne faut pas sous-estimer sa puissance, d'autant plus qu'un rapport de force disproportionné domine toujours les relations canado-américaines dans leur ensemble.

Il est nécessaire de faire place aux nouvelles idées pour repenser la frontière canado-américaine en fonction du XXI<sup>e</sup> siècle. Considérons les questions stratégiques suivantes riches de possibilités :

- Quel est le sens du mot frontière dans un monde éventuellement sans frontière?
- Quand le Canada et les États-Unis devraient-ils harmoniser leurs politiques frontalières? Pourrait-on établir une frontière continentale?
- Comment pourrait-on favoriser et promouvoir les interactions et les intérêts socio-économiques naturels dans les régions frontalières?
- À quoi ressemble la frontière dans le cybermonde?

En fait, les frontières sont ces lieux où les questions stratégiques issues de la mondialisation font surface et convergent. Les priorités qui se font concurrence doivent être soupesées et équilibrées pour maximiser les bénéfices émanant des flots transfrontaliers et accroître la protection contre les dangers. Cependant, ce qui rend le domaine des politiques si intéressants, c'est la possibilité de repenser d'anciens modèles et de repartir sur de nouvelles bases. Dans certaines régions d'Europe, les spécialistes de l'élaboration des politiques délaissent les approches traditionnelles dans des domaines comme l'immigration, le développement régional et la transformation des frontières « physiques » en frontières « virtuelles ». En Amérique du Nord, les priorités de recherche et le débat politique portent sur les thèmes du transport, la migration des individus et la sécurité publique.

Nous devons chercher à approfondir nos connaissances de la frontière canado-américaine et du potentiel qu'elle recèle. Pendant plus d'un siècle, elle a été un modèle pour les pays du monde entier. Pour poursuivre sur cette lancée, nous devons nous ouvrir aux nouvelles idées et relever le « grand défi qui se pose à notre génération ».

Laura A. Chapman,  
Directrice exécutive,  
Secrétariat de la recherche  
sur les politiques

Pour poursuivre la réflexion sur le sujet, vous pouvez participer à la conférence « La frontière Canada-États-Unis : une réalité changeante », qui se déroulera du 23 au 25 octobre 2000, à l'hôtel Waterfront Centre, à Vancouver, Colombie-Britannique.

## Prix pour la recherche sur les politiques au Canada

Le Secrétariat de la recherche sur les politiques a l'honneur de vous annoncer sa deuxième remise de prix annuelle, qui honore et récompense des personnes de talent travaillant à produire et à diffuser des travaux de recherche sur les politiques. Voici votre chance de souligner le travail de collègues qui excellent dans la promotion et l'utilisation de la connaissance



tout en favorisant l'élaboration des politiques publiques. Les candidats peuvent provenir d'une université, d'un groupe de réflexion, du gouvernement, du secteur privé ou d'un organisme non gouvernemental. Cette année, trois nouveaux prix s'ajoutent à ceux de l'an dernier, pour un total de six catégories :

**Le Prix pour une carrière exceptionnelle** récompense le leadership parmi les chercheurs en politiques.

**Le Prix des médias** récompense l'excellence dans l'analyse et la communication de la recherche sur les politiques.

**Le Prix Suzanne Peters pour la mobilisation des citoyens** récompense ceux et celles qui ont contribué à donner une voix aux Canadiens dans le processus des politiques publiques.

**Le Prix pour la transmission du savoir** récompense les contributions novatrices à l'intégration et à la diffusion de la recherche sur les politiques.

**Le Prix pour contribution exceptionnelle à la recherche** récompense des recherches de haut calibre dans le domaine des politiques.

**Les Prix étudiants** récompensent la nouvelle génération de chercheurs qui ont démontré leur capacité de participer à l'élaboration des politiques publiques.

Pour connaître nos critères d'admissibilité ainsi que les modalités et les dates limites établies pour les mises en candidatures, veuillez visiter notre site Web à l'adresse suivante : <http://recherchepolitique.gc.ca/awards-prix/main-f.htm>.

### Activités à venir



DATE	ACTIVITÉS	DATE	ACTIVITÉS
14 SEPTEMBRE 2000	<b>Transformation des familles et implication pour la cohésion sociale</b> Le troisième atelier de l'année 2000 sur la cohésion sociale, organisé conjointement par Justice Canada et Santé Canada, traite des conséquences des transformations profondes récentes des familles sur le bien-être des enfants canadiens. Pour explorer cette question, les conférenciers utiliseront l'information contenue dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, dans l'Enquête sociale générale sur la famille et les amis et dans l'Enquête sur les finances des consommateurs. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Michael MacKinnon par courriel à l'adresse <a href="mailto:m.mackinnon@prs-srp.gc.ca">m.mackinnon@prs-srp.gc.ca</a> .	22-25 OCTOBRE 2000	<b>La frontière Canada-États-Unis : une réalité changeante</b> Parrainée par le gouvernement du Canada, cette conférence se penchera sur les questions politiques et disciplinaires liées à la frontière canado-américaine, comme les questions transfrontalières, de commerce électronique, d'échanges, de culture, d'environnement et de sécurité. La conférence aura lieu à l'hôtel Waterfront Centre à Vancouver; la veille, Statistique Canada organisera des ateliers d'information statistique. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Roger Roberge à l'adresse <a href="mailto:r.roberge@prs-srp.gc.ca">r.roberge@prs-srp.gc.ca</a> . Vous pouvez aussi visiter le site Web du PRP à l'adresse <a href="http://policyresearch.gc.ca">http://policyresearch.gc.ca</a> .
		30 NOVEMBRE - 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2000	<b>Conférence nationale de recherche sur les politiques</b> Le Secrétariat de la recherche sur les politiques est heureux de présenter <i>canada@lemonde</i> , la troisième conférence annuelle de la recherche sur les politiques. Elle aura lieu à l'hôtel Westin à Ottawa, et comportera des séances plénières, des conférenciers, des communications sollicitées et des communications offertes.



*Chroniqueur invité*

## Réflexions sur les frontières interétatiques

### **LE CHANGEMENT DES FRONTIÈRES, LE CHEVAUCHEMENT DES JURIDICTIONS**

Beaucoup de questions se posent aujourd'hui au sujet de l'avenir des territoires, il est donc utile de jeter un bref coup d'œil sur l'évolution de l'ordre international. La vie politique n'a pas toujours établi un système de frontières internationales bien délimitées : l'Europe médiévale et l'Afrique pré-coloniale fonctionnaient quasiment sans frontières. La carte du monde ne ressemblait pas encore à la mosaïque colorée que nous connaissons. Il n'y avait pas de « souveraineté exclusive », étant donné que l'autorité sur les territoires changeait. Le monde était plein d'identités juridiques qui se chevauchaient. Un individu était le sujet de plusieurs autorités en même temps, dans des juridictions dont les limites, souvent, n'étaient pas claires.

### **COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ : DE LA WESTPHALIE À L'ÈRE DU COLONIALISME**

On fait souvent remonter la naissance du système interétatique moderne et des frontières internationales au Traité de paix de Westphalie de 1648. Le passage de l'ère médiévale à l'ère moderne, sur le plan politique, s'est fait par l'édification d'États territoriaux consolidés et délimités. À l'origine, la légitimité des frontières interétatiques était basée sur le principe de la dynastie : le territoire étatique était la propriété exclusive de familles.

Suite à la signature du Traité de Westphalie, les règles concernant la gouvernance des territoires étaient basées sur la succession, le mariage, la guerre, la conquête, la colonisation et l'achat. Dans cet ordre international contrôlé par des dynasties, la carte du monde que nous connaissons a été établie. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les frontières

**« ...les frontières interétatiques séparent les États, mais [...] les unissent [aussi]. Deux États qui acceptent leurs frontières communes seront mieux en mesure de coopérer afin d'assurer la sécurité et le bien-être de leurs populations... »**

nationales ont été précisément établies. Cela dit, les populations de ces nouveaux États modernes restaient culturellement diversifiées et politiquement désorganisées, comme elles l'avaient été à l'époque médiévale. La majorité des gens n'étaient pas identifiés en fonction des frontières, qui ne cessaient de changer sans tenir compte des populations locales.

Cette tendance à établir des frontières sans tenir compte des personnes vivant dans les territoires s'est propagée de l'Europe dans le reste du monde, y compris en Amérique du Nord, à l'époque de la colonisation. Tout cela se faisait souvent sans souci ou presque des caractéristiques culturelles et ethniques

des autochtones. Étant donné que les colonies étaient beaucoup plus diversifiées culturellement que la plupart des autres juridictions, les frontières qui les délimitaient avaient plus que jamais un caractère juridique.

### **LA MONTÉE DES NATIONALISMES**

Le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle ont été marqués sans contredit par la montée des nationalismes. Le nationalisme signifiait qu'un territoire appartenait à un groupe national et qu'il était mal de s'approprier la terre d'une nation. Mais le nationalisme a aussi amené certains groupes à se séparer de leurs compatriotes ethniques vivant dans d'autres États ou à s'unir à eux. L'ère du nationalisme était une ère où les frontières étaient définies en fonction de la nation, ce qui a produit une grande instabilité internationale et une remise en question de la volonté de vivre dans un monde de nations ethniques.

Depuis plus d'un siècle, lorsqu'on parle de nations, on parle surtout de « nations civiques » et non de « nations ethniques ». Les personnes habitant dans une nation civique ont une « nationalité politique », ce qui signifie qu'elles sont citoyennes du même État et sujets du même gouvernement. Beaucoup d'États ont une population qui a, en majorité, la même appartenance ethnique, mais la plupart des États qui sont issus de la décolonisation ont une population multiethnique. Ce multiethnisme ne change en rien la légitimité des frontières, qui définit les populations en terme d'entité politique, sans souci des diversités culturelles. Modifier

*Suite à la page 5*



*Suite de la page 4*

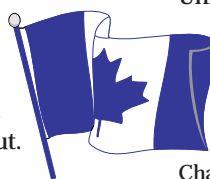
arbitrairement les frontières, c'est redéfinir les populations et leur entité politique.

### LE PUZZLE MODERNE : LA LÉGITIMITÉ DES FRONTIÈRES

La différence entre avant 1945 et après 1945, c'est non seulement la légitimité des États souverains existants, mais aussi de leurs frontières. En d'autres termes, dans l'établissement de l'ordre politique mondial, on accorde de plus en plus d'importance à la nation civique, et non à la nation ethnique. Dans la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, on assiste à un courant selon lequel le respect des frontières interétatiques est un avantage pour tous. Aujourd'hui, les États respectent davantage qu'avant les territoires et les identités de chaque État. On se pose alors la question suivante : pourquoi parle-t-on tellement aujourd'hui de l'inadaptation des frontières dans un monde où les biens, l'information et les

personnes traversent de plus en plus les frontières et où les régimes internationaux contrôlent un nombre croissant de domaines qui touchent tous les pays?

Les lignes du puzzle s'estompent une fois que l'on comprend que les frontières interétatiques séparent les États, mais aussi qu'elles les unissent. Deux États qui acceptent leurs frontières communes seront mieux en mesure de coopérer afin d'assurer la sécurité et le bien-être de leurs populations; de plus, les transactions économiques internationales ne peuvent avoir lieu sans une structure politique et juridique. Des unités politiques qui imposent des normes et des règles sont essentielles à des relations sociales et économiques internationales fructueuses. Ces unités sont les États, et il est difficile de leur imaginer pour un proche avenir un substitut.



### COUP D'ŒIL VERS L'AVENIR : UN MONDE DE FRONTIÈRES

En ce début de XXI<sup>e</sup>, il est peu probable que l'actuelle subdivision en États cède la place à une entité politique universelle unique. Il se peut qu'un contexte global se dessine, dans lequel les personnes augmentent leurs interactions et leurs transactions, et ce, malgré les frontières internationales. Toutefois, il serait faux de penser que cette transformation pourra faire disparaître les États souverains, définis par leurs territoires. Au contraire, la croissance du commerce mondial renforce l'utilité de ces États.

**Mark Zacher,**  
 Professeur,  
 Université de Colombie-Britannique

Pour plus d'informations sur les frontières internationales, veuillez consulter : Mark Zacher, « The International Territorial Order: Boundaries, the Use of Force, and Normative Change », *International Organization*, à paraître en 2000.

### Le coin du livre



### La dérive médio-atlantique

« Les États-Unis exercent, au grand dam des nationalistes canadiens, une attraction formidable sur leur pays. L'influence culturelle américaine, manifeste depuis des générations, traduit bien cette réalité et celle-ci, selon toute vraisemblance, ne devrait pas fléchir au cours des prochaines décennies malgré les protections culturelles inhérentes à l'Accord de libre-échange de 1988.

[...] Sur le plan politique, l'influence des États-Unis sur le Canada et le Québec apparaît non négligeable, et ce, en dépit du fait qu'il s'agit, incontestablement, du domaine pour lequel les différences entre les deux pays sont plus prononcées. Qu'il suffise de rappeler, en matière de politique intérieure, l'adoption de diverses

pratiques (caucus, conventions électorales, débats télévisés, etc.) tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. **L'influence constante des États-Unis au nord du 49<sup>e</sup> parallèle se confirme aussi dans le domaine de la politique extérieure : certaines attitudes isolationnistes et internationalistes du Canada au cours de ce siècle, par exemple, démontrent nettement la pénétration des idées ou à tout le moins le poids des pressions américaines.** »

Bernard Lemelin, « Au-delà de l'américanisation culturelle : les influences politiques et économiques des États-Unis sur le Canada et le Québec, 1867-1988 », dans *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Florian Sauvageau (ed.), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, pp. 112-113.



Jémoins



## Vers une Amérique du Nord sans frontières

### IMAGINEZ L'AVENIR

Qu'arriverait-il si nous nous mettions à examiner chaque fonction exercée à la frontière et à dresser une liste de celles qui sont absolument essentielles? Et si nous envisagions le retrait de certaines fonctions (douanes, immigration, etc.) pour les faire exécuter ailleurs qu'aux lignes? Songez à quoi les frontières nord-américaines

**« Songez à quoi les frontières nord-américaines pourraient ressembler dans 10 ou 15 ans. Les progrès technologiques et les nouvelles approches de la gestion des risques pourraient rendre désuètes les frontières telles que nous les connaissons présentement et offrir des avantages potentiels aux localités avoisinantes. »**

pourraient ressembler dans 10 ou 15 ans. Les progrès technologiques et les nouvelles approches de la gestion des risques pourraient rendre désuètes les frontières telles que nous les connaissons présentement et offrir des avantages potentiels aux localités avoisinantes.

Le 16 juin, le Carnegie Endowment a parrainé le dernier événement du « Self-Governance at the Border Project » à Washington (D.C.). La conférence *Managing Common Borders: North American Border Communities in the 21<sup>st</sup> Century* a permis de partager les résultats du projet avec un vaste auditoire, notamment des spécialistes en politiques, ainsi que d'autres intervenants, y compris des chercheurs et des représentants de gouvernements centraux, d'organisations communautaires et de médias.

### OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet international, où intervient l'analyse comparative, est né d'un constat : les grandes décisions touchant la régie des frontières étaient prises dans les capitales nationales sans trop de préoccupation pour les intérêts locaux susceptibles d'être affectés par ces décisions. Ses concepteurs se sont dit que les collectivités de part et d'autre de la frontière avaient des intérêts communs et qu'elles devaient agir conjointement et de manière créative pour se doter de processus et d'institutions favorisant le transfert de responsabilités. Le projet avait donc trois objectifs : 1) mieux comprendre comment les localités

établies de part et d'autre des frontières nationales font face à leurs défis communs; 2) partager les résultats avec différents intervenants, dont les gouvernements nationaux; 3) faire valoir le besoin d'une participation locale au processus décisionnel.

La première phase du projet consistait à répertorier les initiatives de gestion autonome touchant cinq frontières différentes, afin d'en dégager la source et les principaux architectes et d'analyser leurs éléments communs. Au cours de la deuxième phase, deux séminaires régionaux ont eu lieu, l'un concernant la frontière canado-américaine et l'autre la frontière Mexique-États-Unis, pour discuter de ce qui s'y fait, de ce qui pourrait être amélioré et de ce qui pourrait être appliqué ailleurs. Parmi les participants figuraient les responsables des grandes initiatives, les leaders communautaires et les gens d'affaires concernés, des chercheurs, ainsi que des fonctionnaires de diverses administrations.

### IDENTIFIER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES

Le 16 juin, des représentants des trois pays de l'ALENA, de même que des milieux universitaires, des organisations non gouvernementales et du secteur privé (Amérique du Nord, Europe et Russie), se sont réunis pour la troisième et dernière phase du projet. Ils ont eu l'occasion d'examiner les résultats des recherches et les conclusions des séminaires, et d'échanger sur les orientations politiques recommandées. Cette rencontre visait à circonscrire les pratiques exemplaires, à trouver des solutions de rechange et à proposer de nouvelles idées pour gérer les frontières en associant les collectivités limitrophes au processus. Elle avait aussi pour but de réfléchir à une redéfinition du concept de frontière pour l'avenir.

Les conclusions d'ensemble du projet suggèrent que les frontières ne sont pas uniquement la manifestation physique la plus évidente du statut d'État et de souveraineté. Elles sont également liées par des priorités stratégiques conflictuelles qui, simultanément, prévoient qu'elles doivent permettre le passage rapide et efficace des personnes et des produits en règle, tout en bloquant de manière sûre les individus indésirables et les produits illicites. La recherche a fait ressortir une autre facette des frontières, généralement ignorée de la plupart des

*Suite à la page 7*

*Suite de la page 6*

gens : elles peuvent parfois, dans leur explication concrète, diviser les collectivités, exacerber les différences d'approche entre les localités et les gouvernement nationaux, et gêner les acteurs présents des secteurs publics et privés qui tentent eux aussi de favoriser l'intégration.

### **UN « PROJET » NORD-AMÉRICAIN**

Ce que soulèvent les découvertes du Carnegie Endowment, c'est qu'un appui en faveur d'une vision audacieuse du « projet » nord-américain est déjà présent, ou tout au moins envisageable. Ainsi, on croit que les frontières intérieures de l'ALENA cesseront graduellement d'être pertinentes, au point qu'elles pourraient être abolies

sans que l'un ou l'autre des pays n'ait à faire de compromis sur la sécurité ou la perception des impôts, par exemple. On prévoit également que, dans les trois pays, le principe de « souveraineté » ne subira que de préjudices réels qu'à des degrés remarquablement infimes, et que la démocratie en bénéficiera.

Le Carnegie Endowment for International Peace publiera les conclusions des recherches sur chacune des frontières visées par le projet. D'ici là, on trouvera le sommaire provisoire du rapport à l'adresse suivante : <http://www.ceip.org>.

*Dans le Web*



## **Par-delà la frontière canado-américaine : les relations internationales en revue**

Les questions frontalières ne se limitent pas à l'espace nord-américain. Elles sont parties intégrante d'un ensemble d'éléments modelant les relations internationales et la stabilité des rapports entre nations. Voici quelques liens offrant à la fois une perspective extérieure sur la frontière et les relations canado-américaines.

### **LE 49<sup>E</sup> PARALLÈLE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE :** <http://artsweb.bham.ac.uk/49thparallel/abtmain.htm>

L'Université de Birmingham présente en ligne sa revue d'études canadiennes et américaines *49<sup>th</sup> Parallel* (le 49<sup>e</sup> parallèle). Cette revue multidisciplinaire est un carrefour permettant aux universitaires et chercheurs de publier, d'échanger et de s'informer sur divers aspects nord-américains couvrant la période allant du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Histoire, politique, relations internationales, culture, littérature, médias et sociologie nord-américaine y sont analysés. Il s'agit d'une source d'information intéressante pour quiconque s'intéresse à la frontière canado-américaine sous un angle multidisciplinaire. De plus, le site Web de la revue *49<sup>th</sup>*

*Parallel* offre une sélection intéressante de liens canadiens et américains portant sur l'histoire et les relations internationales.

### **<http://www.people.virginia.edu/~rjb3v/rjb.html>**

Foreign Affairs Online offre une perspective américaine sur les relations internationales. Le site est principalement conçu pour aider les étudiants et chercheurs qui s'intéressent à la question des relations internationales, y compris les rapports transfrontaliers entre les nations, et les affaires étrangères américaines. En outre, ce site offre un index et une liste de liens pour un impressionnant nombre d'organismes américains et internationaux s'intéressant aux conflits régionaux et aux relations internationales. Il est également possible de découvrir de nombreux sites sur le droit international, les droits de l'homme, les données cartographiques et encore plus. Le site se veut aussi un portail vers de nombreux centres d'études et de recherches à l'échelle planétaire. Foreign Affairs Online est avant tout utile aux personnes qui cherchent une source exhaustive de références et de ressources touchant divers aspects des relations internationales.



*Chroniqueur invité*

## La nouvelle frontière canado-américaine : Un point de vue américain

### **UNE FRONTIÈRE DÉTERMINANTE POUR L'AVENIR**

La frontière canado-américaine n'est pas seulement une ligne qui sépare les Canadiens et les Américains : c'est une démarcation qui façonnera notre perception des deux pays au XXI<sup>e</sup> siècle, comme ce fut le cas dans les deux siècles précédents.

L'intégration économique sous-jacente, qui a débuté bien avant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange, est un rêve qui se concrétise depuis déjà un bon moment : rêve de prospérité, de liberté et de rapports étroits entre les deux pays. Toutefois, le caractère intime de cette nouvelle relation soulève des craintes de part et d'autre (reflet de nos insécurités nationales respectives), bien qu'il soit normal que le rapprochement accru entre le Canada et les États-Unis entraîne une certaine nervosité.

### **L'OBSESSION AMÉRICAINE**

Superpuissance mondiale de l'après-guerre froide, les États-Unis se préoccupent beaucoup de leur sécurité. Les Canadiens rétorquent qu'un pays aussi puissant n'a pas à craindre une attaque, mais la sécurité demeure une obsession nationale pour les Américains. L'individualisme farouche qui les amène à protéger leurs familles et leurs biens envers et contre tous fait encore figure de vertu à leurs yeux.

Cette attitude se concrétise par un appui massif aux dépenses militaires les plus élevées au monde en période de paix. Soulignons que les deux principaux aspirants à la présidence américaine promettent d'allouer encore plus de ressources

à la défense nationale. Par ailleurs, les États-Unis comptent la plus importante population carcérale de tous les pays de l'OCDE. On y construit de nombreux pénitenciers, et des montants astronomiques sont affectés aux services de police, même dans les banlieues paisibles qui se protègent au point de ressembler à des forteresses. Enfin, des millions d'Américains possèdent une arme à feu comme moyen de défense ultime, droit constitutionnel qu'ils soutiennent avec ardeur. Cette obsession à l'égard de la sécurité n'est pas une tendance passagère : c'est un état d'esprit hérité de l'époque coloniale.

### **L'INTÉGRATION NORD-AMÉRICAINE ET LES INQUIÉTUDES DES AMÉRICAINS**

L'intégration croissante avec le Canada renforce le sentiment d'insécurité des Américains. L'arrestation d'Ahmed Ressay, accusé d'avoir planifié un attentat au Space Needle, à Seattle, leur a fait prendre conscience de la facilité avec laquelle la frontière peut être franchie.

De telles craintes étaient survenues en 1997 lors du procès d'un groupe d'hommes reconnus coupables d'avoir préparé un attentat à la bombe dans le métro de New York. L'un des accusés, un présumé terroriste, était sur la liste noire des États-Unis. Refoulé à l'entrée d'un aéroport américain, il s'était envolé pour Montréal, d'où il avait pu regagner les États-Unis sans aucune difficulté à l'aide d'une voiture louée. Le Congrès américain avait réagi en modifiant la loi américaine sur l'immigration par

le biais de l'article 110, qui prévoyait des contrôles beaucoup plus sévères à la frontière canadienne. Cette mesure très controversée a depuis été remplacée par des dispositions moins draconiennes.

Il existe d'autres menaces en provenance du Canada, y compris le piratage informatique, comme l'a démontré le cas d'un jeune Montréalais — connu sous le nom de Mafiaboy — qui a paralysé en même temps le site Web de CNN et d'autres réseaux de médias. Auparavant, la loi adoptée par le Congrès pour éliminer le télémarketing frauduleux avait poussé plusieurs des principaux contrevenants à transporter leur racket au Canada.

Dans la plupart de ces cas, les craintes des Américains ne sont pas causées par les Canadiens eux-mêmes, mais par la perception que ces derniers ne font pas leur juste part sur le plan de la sécurité, et que la relation très ouverte entre les deux pays pourrait un jour desservir les Américains.

### **L'OBSESSION CANADIENNE**

Alors que les Américains s'inquiètent de la sécurité de leur pays, la grande préoccupation des Canadiens est d'une toute autre nature : la perte de leur identité. Le processus d'intégration pose un danger d'assimilation. Plus il est poussé, plus les consommateurs s'intéressent aux nouveaux produits et services lancés sur le marché, donnant ainsi un avantage aux gros fournisseurs capables de satisfaire leurs désirs. Bientôt, il n'y aura plus de différence entre un centre com-

*Suite à la page 9*



*Suite de la page 8*

mercial installé à Calgary et un autre installé à Dallas. Les câblodiffuseurs offrent un choix multiple de canaux, mais partout, qu'il s'agisse de Toronto ou de Chicago, les options sont pratiquement les mêmes. Un abonné Internet de San Diego peut échanger avec un copain de Saint John's au sujet du dernier film à succès ou du plus récent album des Backstreet

### **LES DEUX VISAGES DE LA MONDIALISATION**

De part et d'autre de la frontière, il y a un phénomène plus large qui intervient dans l'équation : la mondialisation. Pour les Canadiens, la mondialisation a un visage américain. Principal partenaire commercial du Canada (plus de 80 % des échanges),

terrain. Bon nombre d'Américains perçoivent la mondialisation comme le mécanisme tout indiqué pour accroître l'hégémonie américaine, c'est-à-dire une force imposante qui soutient leurs intérêts.

Soudainement, à la frontière canadienne, ils découvrent d'autres facettes de l'ouverture. Le gouvernement américain se désole de ne pouvoir protéger les intérêts de ses citoyens, dans une économie continentale ouverte, sans le concours du Canada. Il y a longtemps que les Américains n'avaient pas demandé à d'autres de les aider. Dans l'intervalle, ils ont peut-être oublié la grâce et l'humilité requises.

**« Pour les Canadiens, la mondialisation a un visage américain. Principal partenaire commercial du Canada (plus de 80 % des échanges), les États-Unis semblent être à l'origine des nombreuses répercussions, bonnes ou mauvaises, de la mondialisation. Pour les Américains, la mondialisation a maintenant un visage canadien, bien que peu d'entre eux en connaissent encore la portée. »**

### **UNE NOUVELLE FRONTIÈRE**

Voilà pourquoi, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la frontière canado-américaine est à un point tournant. Elle sera le lieu de rencontre de nos souverainetés distinctes et de notre interdépendance mutuelle. Pour que l'intégration plus poussée soit bien gérée, il faudra cesser de prendre les craintes de l'autre à la légère. La mondialisation est un phénomène dont aucun des deux pays ne peut nier la progression. Pour réussir, la première étape sera de reconnaître nos inquiétudes pour ce qu'elles sont. Puis nous devons travailler ensemble pour les surmonter.

**Christopher Sands,**  
Directeur,  
Projet Canada,  
Center for Strategic and  
International Studies.

On peut trouver les résultats de ses analyses sur les affaires canadiennes et les relations canado-américaines sur le site Web du CSIS,  
<http://www.csis.org>.

Boys ou de Shania Twain. Dans ce contexte, que signifie être Canadien?

Beaucoup prétendent que l'identité canadienne est en train de disparaître dans une vague d'intégration. Les Américains rétorquent qu'un pays dont les citoyens sont omniprésents sur la scène artistique américaine n'a pas à s'inquiéter de la disparition de sa culture. L'identité culturelle demeure néanmoins une obsession nationale pour les Canadiens : la question était déjà d'actualité aux premiers jours de la littérature canadienne et elle l'est encore aujourd'hui, à en juger par certaines annonces de bière.

les États-Unis semblent être à l'origine des nombreuses répercussions, bonnes ou mauvaises, de la mondialisation. Pour les Américains, la mondialisation a maintenant un visage canadien, bien que peu d'entre eux en connaissent encore la portée.

Depuis la fin de la guerre froide, les pays partout dans le monde doivent faire face aux défis de la mondialisation : affaiblissement des gouvernements, renforcement des marchés, mouvement rapide de l'information et des capitaux. Or, les Américains ont en grande partie nié l'impact de la mondialisation. Leur gouvernement était si fort que la population ne s'est pas rendu compte qu'il perdait du



Jémoins



## À quoi sert l'État?

### **POLITIQUE SOCIALE ET MARCHÉ INTERNATIONAL**

Au Canada, le débat sur l'importance d'une relation plus étroite avec les États-Unis suscite parfois de profondes inquiétudes. Les Canadiens conviennent qu'une relation harmonieuse est profitable, voire indispensable à la santé de l'économie canadienne; mais ils disent souvent que ce rapprochement se traduira inévitablement par une perte d'identité et d'autonomie sur le plan des politiques. **L'État est perçu comme un élément essentiel pour atténuer les compromis que cette relation économique exige et pour bien préparer les Canadiens à la concurrence internationale. N'est-ce pas là la vraie raison d'être de l'État?**

Un gouvernement central n'a-t-il pas l'obligation d'adopter des politiques sociales pour protéger la population contre les fluctuations de l'économie mondiale?

Dans son exposé *What's a Country For?*, présenté dans le cadre du Programme des conférenciers éminents (Industrie Canada), Keith Banting a parlé du rôle de l'État à l'ère de la mondialisation. Il s'est penché sur la question du libéralisme intégré — ensemble de politiques sociales et économiques d'après-guerre adopté par les pays de l'OCDE — et il a fait une analyse des répercussions de l'intégration économique nord-américaine sur la politique sociale. Pour conclure, il a proposé certains domaines d'intervention que le gouvernement devrait privilégier dans le futur.

### **L'ÉTAT-JANUS**

M. Banting a d'abord fait remarquer le caractère biface de l'État canadien. Se fondant sur les travaux de Theda Skocpol, chercheur à l'Université Harvard, il a soutenu que tout État a un double point d'ancrage : l'un intérieur, l'autre extérieur, c'est-à-dire que l'État doit à la fois être réceptif à ses citoyens et interagir sur la scène internationale. Ce dernier rôle astreint le gouvernement non seulement à établir des relations avec les gouvernements étrangers, mais aussi à négocier des traités internationaux et à respecter les engagements pris en vertu de ces traités. Le grand défi d'un gouvernement consiste donc à concilier obligations internes et obligations internationales. Il doit participer pleinement à l'économie mondiale tout en préservant la dimension proprement nationale du contrat social.

### **LA RÉPONSE D'APRÈS-GUERRE :**

#### **LE LIBÉRALISME INTÉGRÉ**

Dans les années d'après-guerre, le libéralisme intégré, qui était la norme internationale, reflétait la nature biface de l'État : il permettait au pays de contribuer à l'économie mondiale et, en même temps, d'adopter un ensemble de politiques sociales nationales distinctes. À plusieurs égards, le libéralisme intégré était une réponse concertée à l'instabilité économique et politique des années trente. Appuyé par les grandes puissances de l'époque, ce libéralisme s'accompagnait d'un ensemble de mesures stratégiques où la libéralisation du commerce international faisait bon ménage avec l'expansion des programmes de sécurité sociale nationaux.

De nos jours, cette norme internationale semble toutefois s'effriter. Les pressions exercées par l'intégration économique internationale et par le néolibéralisme qui caractérise les réformes économiques internes des pays de l'OCDE depuis une bonne dizaine d'années ont miné ce compromis entre la protection sociale nationale et la libéralisation des marchés mondiaux. Selon certains spécialistes, a souligné M. Banting, la concurrence économique accrue à l'échelle internationale a réduit la marge de manœuvre des gouvernements au chapitre des politiques sociales. En d'autres mots, les membres de l'OCDE subissent des pressions pour harmoniser leurs politiques sociales autant que leurs politiques économiques.

#### **MARGE DE MANŒUVRE**

Néanmoins, tout porte à croire, a affirmé M. Banting, que les gouvernements ont suffisamment de latitude pour adopter des politiques sociales distinctes. En effet, ses recherches ont révélé que, en dépit de pressions internationales sur le plan économique, les pays de l'OCDE se sont dotés de politiques sociales de toutes sortes. Bien qu'il y ait une nette ressemblance dans le nombre et le type de problèmes à résoudre, les politiques sociales ne semblent pas tendre vers un but commun. Par conséquent, l'une des réponses à la question *À quoi sert l'État?* serait la suivante : favoriser le maintien de cultures et de politiques distinctes.

*Suite à la page 11*

Suite de la page 10

## LA RESPONSABILITÉ DU CANADA DANS LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

M. Banting a conclu son exposé en soutenant qu'il demeure possible pour un État, le Canada en particulier, de prendre des décisions autonomes en matière de politiques sociales. Même s'il existe des contraintes économiques importantes, ce sont les politiques internes, et non pas uniquement les réalités économiques, qui détermineront le degré de convergence entre le régime social canadien et le régime social américain. Il a également préconisé une nouvelle norme de libéralisme intégré, qui mettrait l'accent sur une forme de sécurité sociale adaptée

au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce nouveau type de protection sociale partirait du principe qu'il ne suffit pas de protéger la population contre les bouleversements externes; il faut aussi investir dans le capital humain, qu'il s'agisse du développement des enfants, de l'éducation des jeunes ou de la formation des adultes. **Le contrat social de l'après-guerre dictait à l'État de garantir aux citoyens le droit à la sécurité. Le contrat social du XXI<sup>e</sup> siècle doit permettre de bâtir le capital humain.**

Keith Banting, *What's a Country For? – Globalization And Social Policy In The 21<sup>st</sup> Century*, 28 janvier 2000.

### Dans les coulisses

« À mesure que le millénaire touche à sa fin, le Canada et les États-Unis sont déterminés à faire du 49<sup>e</sup> parallèle un modèle de partenariat frontalier, non seulement pour l'Amérique du Nord mais pour le monde entier. »

Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, <http://www.dfait-maeci.gc.ca>, juillet 2000.

« Il arrive bien trop souvent que nous, les Américains, prenions notre relation avec le Canada pour acquise. Nous sommes davantage portés à nous concentrer sur des questions nationales qu'internationales, et lorsque nous regardons finalement au-delà de nos frontières, c'est souvent à l'occasion de crises, comme celle de l'ex-Yougoslavie. Nous oublions à quel point nous sommes chanceux d'avoir le Canada comme voisin. Nous avons tant en commun, que ce soit notre engagement envers des valeurs démocratiques à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, notre coopération hors pair pour tout ce qui touche le commerce et la sécurité, notre partenariat pour la protection de l'environnement, ou encore les liens familiaux et professionnels qui unissent des millions de nos citoyens. **En bref, nous dépendons l'un de l'autre, et cette dépendance mutuelle continue de croître au XXI<sup>e</sup> siècle.** »

[Traduction]

Peter F. Romero, secrétaire d'État suppléant pour l'hémisphère occidentale, discours à l'occasion de la première rencontre du Partenariat Canada-États-Unis à Buffalo, New York, le 12 avril 2000.

### Ne jetez pas le blâme sur le Canada

#### LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA LUTTENT ENSEMBLE CONTRE LE TERRORISME

« ...On entend souvent dire qu'un grand nombre de groupes terroristes comptent des sympathisants au Canada. Toutefois, ces mêmes groupes sont également présents aux États-Unis. C'est en effet le prix à payer pour jouir d'un pays libre et démocratique où la loi et les droits humains fondamentaux sont des priorités et des responsabilités nationales. Dans ce contexte, une stratégie de lutte contre le terrorisme requiert des deux pays qu'ils effectuent des contrôles très serrés aux frontières. À cette fin, nous partageons de façon systématique et régulière des renseignements sur les terroristes, connus ou suspectés, qui tentent d'obtenir un visa ou de franchir un point d'entrée. Cette collaboration découle d'une volonté non seulement de protéger notre population et nos acquis essentiels, mais aussi, comme amis et voisins, de nous protéger l'un l'autre. » [Traduction]

Raymond Chrétien, Ambassadeur du Canada aux États-Unis, *Éditorial tiré de : The Washington Times*, 20 janvier 2000.



*Chroniqueur invité*

## Intégration nord-américaine et enjeux culturels pour le Canada

### **LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET PROTECTIONNISME CULTUREL**

Le phénomène d'intégration nord-américaine est essentiellement perçu comme une menace pour la culture canadienne. Depuis longtemps, le Canada a adopté des politiques de nature protectionniste visant à assurer une culture et une identité canadiennes tout en affaiblissant la portée de l'influence culturelle américaine. Or, la mise en place de telles politiques implique des éléments qui s'opposent aux principes de libéralisation économique ; principes qui autrement sont essentiels à la survie de l'économie canadienne.

Ceci explique largement l'adoption d'une approche dualiste de la part du gouvernement canadien où, d'une part, il se pose en faveur des accords de libéralisation des échanges et, d'autre part, insiste sur l'exemption des industries culturelles de ces accords commerciaux. L'antinomie entre la souveraineté culturelle, entendue comme la capacité des gouvernements d'exercer un contrôle sur les opérations des industries culturelles, et les priorités économiques atteint ici son paroxysme. Ce dualisme, dans un contexte d'intégration nord-américaine croissante, pose de plus en plus de défis pour la gestion des relations canado-américaines, tout frein à la libre circulation de l'information étant perçu négativement par nos voisins du sud.

En réalité, l'identité et la culture canadiennes peuvent difficilement échapper aux effets du libre-échange. Les initiatives canadiennes en matière culturelle relèvent habituellement de deux catégories, à savoir la

protection des industries culturelles au Canada par la mise en place de barrières tarifaires ou de réglementations, et la promotion de la culture nationale par le biais de subventions octroyées aux artistes ou la création d'institutions culturelles financées à même les fonds publics. Or, le modèle protectionniste est de plus en plus remis en question par l'émergence des nouvelles technologies qui permettent de transcender les frontières territoriales. Dans un tel contexte, la promotion de la culture canadienne par le biais du développement et la diffusion de contenus nationaux au Canada et à l'étranger apparaît comme l'approche la plus viable à long terme.

### **L'EXEMPTION CULTURELLE FACE À LA CONTINENTALISATION**

Les politiques culturelles canadiennes s'avèrent depuis longtemps un grain de sable dans les rouages des relations canado-américaines. L'exemption des industries culturelles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) constitue l'élément clé de cette opposition non seulement philosophique, mais aussi économique entre les autorités canadiennes et américaines. L'adoption de cette clause d'exemption à la demande des autorités canadiennes, suivant le principe que les biens et services culturels ne peuvent être assimilés à des marchandises, n'a pas été sans prix. Elle a ouvert la porte à la menace de représailles économiques, ce qui a été à la source de nombreuses disputes au cours des dernières années.

Non seulement cette clause d'exemption n'a-t-elle en rien contribué à améliorer les relations canado-américaines en matière de culture, elle semble avoir exacerbé l'acrimonie et les tensions entre les deux nations. Dans un contexte de mondialisation, les Américains s'opposent à de telles restrictions, d'autant plus que l'ALENA offre un accès privilégié pour les Canadiens au marché américain.

À titre d'exemple, le différend entre les États-Unis et le Canada sur la question de la protection des périodiques canadiens et la véhémence de la réaction américaine ont clairement indiqué l'importance et l'impact de cette question pour les relations canado-américaines. Dans un effort d'opposition sans précédent, les Américains ont manifesté leur désaccord à l'égard des mesures canadiennes auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), déplaçant ainsi le débat de la scène continentale nord-américaine au niveau multilatéral.

### **LE DÉBAT CONTINENTAL À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

En portant leur cause auprès de l'OMC, les États-Unis ont non seulement contourné la clause d'exemption culturelle de l'ALENA, ils ont aussi tenté de créer un précédent international afin de réaffirmer la primauté du libéralisme économique sur le protectionnisme culturel. Du côté canadien, la création en 1998 d'un réseau international des ministres de la culture en faveur de la diversité culturelle, regroupant le Mexique et plusieurs États membres de l'Union européenne, apparaît comme le seul

*Suite à la page 13*



*Le coin du livre*



*Suite de la page 12*

contre-poids à l'opposition américaine sur la question de l'exception culturelle. Pour les autorités canadiennes, cette approche multilatérale sur le plan international peut servir de levier afin de permettre la reconnaissance des questions culturelles dans les traités économiques, bien que l'impérialisme américain se reflète toujours dans les règles et les principes du commerce international. À cet égard, les dispositions et les décisions au sein de l'OMC, comme dans le cas du différend canado-américain sur les périodiques, confirment la prédominance du libéralisme économique sur les questions culturelles.

**UNE MARGE DE MANŒUVRE RESTREINTE**

Face à l'hégémonie américaine et dans un contexte de mondialisation et d'intégration nord-américaine croissantes, doit-on conclure à l'échec des politiques canadiennes en matière de culture ? Il est difficile de répondre à cette question. Malgré un phénomène de convergence, les particularismes culturels se font toujours sentir et marquent pleinement la réalité physique de la frontière canado-américaine.

Ce qui transparaît des récentes expériences est qu'une clause d'exemption, telle celle de l'ALENA, a peu de poids, les Américains gardant presque toute latitude pour adopter des représailles. Reste alors au Canada l'option d'obtenir des concessions importantes de la part des Américains sur le plan culturel et ce en capitalisant sur la relation « privilégiée » qu'il entretient avec son voisin du sud. Dans le même temps, le Canada se doit de poursuivre l'approche multilatérale en

misant sur l'appui des nations partageant les mêmes conceptions en matière de culture.

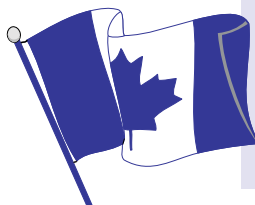
Cependant, le Canada est ici confronté à un dilemme. L'approche multilatérale, tout en consolidant la position canadienne sur le plan international, peut également susciter le ressentiment des États-Unis qui considèrent celle-ci comme un désaveu de la relation privilégiée des deux partenaires nord-américains.

**UN REGARD VERS L'AVENIR : LA VOIE DU DUALISME ÉCLAIRÉ**

Malgré ces contraintes, l'habileté des autorités canadiennes à tirer profit de ces deux approches semble être la condition essentielle pour la préservation de politiques culturelles nationales et de leur viabilité. À défaut de dépasser le dualisme entre la libéralisation économique et les politiques culturelles, la gestion éclairée de celui-ci permettra au Canada de tirer profit de ses rapports avec les États-Unis tout en affirmant, avec un succès mitigé certes, son particularisme culturel.

**Gilbert Gagné,**  
 Professeur,  
 Université d'Ottawa

Pour plus d'informations veuillez consulter : Gilbert Gagné, « *Capacity For Choice: Canada in a New North America* », dans *North American Integration: Economic, Cultural, and Political Dimensions*, George Hoberg (éd.), Toronto, Toronto University Press, à paraître en 2001.



**La culture et le libre-échange :**

**UN MARIAGE DIFFICILE**

« [...] toute culture nationale, si elle doit demeurer vivante, est condamnée à s'adapter dans le temps à une variété de changements à la fois internes et externes. **Le vrai problème que pose le libre-échange est de savoir si les changements qu'il entraîne dans les valeurs, les façons d'être et de faire, affectent la possibilité de promouvoir et maintenir un espace public pluriel par lequel les citoyens peuvent accéder et participer à la vie culturelle, elle-même nécessaire à la vie publique.** En d'autres termes, il ne s'agit pas tant de savoir si le libre-échange, avec la logique commerciale qui le sous-tend, menace les valeurs ainsi que les façons d'être et de faire traditionnelles, mais bien plutôt s'il laisse place, au-delà de la simple relation producteur-consommateur, à l'expression démocratique des choix des citoyens. Dans cette perspective, l'enjeu culturel du libre-échange peut être considéré comme un enjeu démocratique. »

Ivan Bernier, « L'ouverture des marchés et la protection des cultures: une équation difficile », p. 4-5, <http://205.151.112.3/copa/forces/francais/article9.html>.



*Partout au Canada*



## Par-delà la frontière nationale : *Pour mieux comprendre les relations internationales du Canada*

Comment les données et les informations internationales peuvent-elles faciliter la tâche des preneurs de décisions ? Voilà la nature du défi faisant l'objet des recherches entreprises par le projet de recherche des Indicateurs nationaux pour la politique étrangère (Country Indicators for Foreign Policy, CIFP).

Le CIFP, une entreprise conjointe du Ministère des Affaires étrangères et du commerce international (MAECI) et de l'École des affaires internationales Norman Paterson de l'Université Carleton à Ottawa, assemble de nombreuses informations statistiques sur divers pays partout dans le monde. Les origines du projet de recherche remontent à 1997 où le MAECI, le Ministère de la Défense nationale, le Service canadien du renseignement de sécurité et plusieurs organismes non-gouvernementaux ont manifesté leur intérêt pour identifier les éléments clés aptes à affecter les relations internationales du Canada. Le projet consiste principalement en une banque d'indicateurs internationaux offrant un aperçu des caractéristiques économiques, politiques, culturelles et sociales de plus de 122 pays.

Le CIFP (en plus de décrire les caractéristiques économiques, sociales, politiques et militaires des pays) offre, grâce à sa base de données, un aperçu des traits caractéristiques des nations aptes à influencer les relations internationales du Canada. Les indicateurs sont traduits sous une échelle uniforme et facile à comprendre, facilitant ainsi l'accès et l'interprétation des données. Cet outil peut ainsi permettre aux chercheurs et preneurs de décisions canadiens d'explorer les différentes réalités qui existent par-delà la frontière pouvant avoir une incidence sur le Canada.

Plus précisément, le CIFP offre aux chercheurs et preneurs de décisions des aperçus thématiques et des indicateurs au niveau des éléments politiques et des performances économiques des nations étrangères qui sont en mesure d'affecter, notamment, l'économie canadienne et la sécurité nationale. L'instrument peut donc assister les principaux intéressés à surveiller l'évolution du climat international et à prendre des décisions éclairées en réponse aux problèmes émergents.

Les indicateurs permettent à l'utilisateur de faire des recherches en fonction de nombreux critères et offrent un portrait de la stabilité nationale, du contexte géopolitique, de l'influence et du pouvoir, du développement social, de l'environnement et de la sécurité propre à chaque nation. Les données disponibles recoupent ainsi de nombreux aspects et offrent un portrait global de la période allant de 1985 à l'an 2000.

**L'incidence des divers pays sur le plan canadien est bien sûr variable selon le contexte. Les données du CIFP permettent d'établir des études comparatives entre pays, d'étudier des aspects spécifiques à une nation et leur influence potentielle sur le processus décisionnel canadien.** En ce sens, le projet et ses outils offrent un soutien aux preneurs de décision dans leurs activités de gestion des risques et pourraient offrir à un stade ultérieur une aide additionnelle par le biais de projections fondées sur un modèle informatisé de gestion des risques. Le CIFP aide également ses utilisateurs, notamment le MAECI, à déterminer et identifier les facteurs qui risquent d'affecter l'allocation des ressources financières et humaines.

Le CIFP est une entreprise ambitieuse présentant un énorme potentiel de développement. Le projet est encore à un stade embryonnaire. Une brève présentation du projet et des indicateurs, la liste des pays à ce jour recensés, des documents de recherche liés au CIFP et la base de données elle-même sont disponibles en ligne à <http://www.carleton.ca/cifp/>.

Pour en savoir plus sur le projet, veuillez communiquer avec David Carment, chercheur principal du CIFP, à l'École des affaires internationales Norman Paterson à [david\\_carment@carleton.ca](mailto:david_carment@carleton.ca).

Tous les sites Web mentionnés dans le présent numéro de *Horizons* sont facilement accessibles à partir du site Web du Projet de recherche sur les politiques, à l'adresse <http://recherche.politique.gc.ca>.



## Passage de clandestins orchestré par des gangs organisés

« L'Immigration and Naturalization Service (INS) dit éprouver de la difficulté à contrôler le passage de clandestins aux États-Unis. D'après l'INS, les gangs de criminels se sont créés un marché qui leur rapporte 8 milliards \$ par an : ils aident des étrangers à pénétrer clandestinement en Amérique.

Au début du mois de janvier, l'INS a découvert 15 Chinois entassés dans un conteneur de fret où l'air était quasiment absent; trois de leurs compagnons étaient morts en chemin. Le navire qui a illégalement transporté ces hommes aux États-Unis a jeté l'ancre dans le port de Seattle.

[...] Depuis le début de l'année, l'INS a détenu 136 Chinois qui étaient entrés clandestinement dans les ports de Californie, de Washington et de Colombie-Britannique. À présent, les gangs emmènent les clandestins au Canada et les font ensuite passer illégalement aux États-Unis.

Des Chinois qui tentent de pénétrer aux États-Unis paient les gangs jusqu'à 50 000\$. Une fois arrivés, ils trouvent du travail pour payer leur dette. Ils travaillent dans des ateliers clandestins, des restaurants, des usines, ils vont parfois jusqu'à se prostituer, et ils sont surveillés par des chefs d'entreprise américains coopérants et des collaborateurs pendant une période allant jusqu'à cinq ans. D'ici là, les réfugiés clandestins ont payé leur dette et ils peuvent commencer à envoyer de l'argent à leur famille en Chine.

[...] D'après l'INS, de nombreux résidents américains accueillent chez eux en cachette des personnes de leur pays d'origine. Il est aujourd'hui bien connu que plusieurs entreprises américaines s'arrangent même pour faire venir clandestinement des réfugiés afin qu'ils y travaillent.

**Louis Nardi [chef de la division des organisations criminelles et de passage de réfugiés clandestins de l'INS] a indiqué que l'INS avait toujours dénoncé un lien entre l'entrée clandestine de réfugiés et l'embauchage illégal. Jusqu'à aujourd'hui cependant, un seul cas de poursuite a réussi. » [Traduction]**

US Border Control, *Border Alert*, volume XI, 24 mars 2000.

## Assurer la sécurité des Canadiens

« Le Canada est engagé, de concert avec d'autres grands pays occidentaux industrialisés, dans l'élaboration d'une stratégie globale et multidisciplinaire pour apporter des solutions au problème de l'immigration illégale.

Le crime organisé est engagé dans la contrebande de personnes et combine souvent cette activité à d'autres entreprises lucratives comme le trafic de drogue, la prostitution et le trafic de main-d'oeuvre. Cette contrebande favorise aussi le terrorisme et permet à des criminels de guerre de trouver refuge. Selon les Nations unies, près de quatre millions de personnes passent ainsi clandestinement les frontières chaque année et le trafic rapporte plus de neuf milliards de dollars à ses auteurs. C'est un problème international important.

[...] La révision des politiques et de la législation en matière d'immigration et de réfugiés présente à la fois un énorme défi et une occasion unique de s'adapter à l'évolution du contexte mondial et de façonner l'avenir de notre pays.

[...] Dans un monde où les frontières sont de plus en plus perméables et donc moins faciles à contrôler, les organisations criminelles transnationales, des cartels de la drogue aux bandes ethniques, sont florissantes. La contrebande de personnes est devenue une occupation lucrative. La multiplication des rapports commerciaux nous oblige à faciliter l'entrée de voyageurs d'affaires tout en exerçant un contrôle aux points d'entrée pour repérer ceux qui cherchent à échapper à nos exigences légitimes en matière d'immigration. L'ouverture ne doit pas exclure le respect des règles et la répression des abus. »

*Citoyenneté et Immigration Canada, De solides assises pour le 21<sup>e</sup> siècle : Nouvelles orientations pour la politique et la législation relatives aux immigrants et aux réfugiés; [http://www.cic.gc.ca/french/about/policy/lr/f\\_lr.html](http://www.cic.gc.ca/french/about/policy/lr/f_lr.html).*



## Notions élémentaires : *Champ lexical des frontières*

La connaissance des concepts liés aux frontières est essentielle pour animer les discussions sur celles-ci. La souveraineté, l'État, la citoyenneté et la nation sont des termes directement liés au concept de frontières nationales. Le processus de mondialisation a tendance à modifier les liens qui existent entre ces concepts.

### FRONTIÈRES

« Une frontière est la limite fixe, déterminée et reconnue internationalement, qui démarque précisément le territoire officiel de la souveraineté d'un État ». [Traduction]

— David Held, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 322.

### SOUVERAINETÉ

« Dire qu'un État est souverain signifie qu'il décide lui-même de la gestion de ses problèmes intérieurs et extérieurs ». La souveraineté donne à un peuple le droit de gouverner un territoire délimité. [Traduction]

— Kenneth Waltz, *Theory of International Politics*, New York, Addison-Wesley, 1979.

### L'ÉTAT

L'État a quatre caractéristiques :

- a) une population permanente;
- b) un territoire défini;
- c) un gouvernement;
- d) la capacité d'entretenir des relations avec d'autres États.

— Convention de Montevideo de 1933

### LA NATION

« Les nations sont des collectivités qui partagent une identité et un devenir politiques basés sur des composantes culturelles, linguistiques et historiques communes à la fois réelles, imaginaires et construites. » [Traduction]

— David Held, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 36.

### LA CITOYENNETÉ

« La citoyenneté, c'est l'appartenance d'individus à un système étatique qui a des frontières géographiques spécifiques ainsi que l'autorité de faire respecter ses politiques à l'intérieur de ses frontières et de réclamer la loyauté et l'obéissance de sa population ». [Traduction]

— James Rosenau, *Along the Domestic-Foreign Frontier: Exploring Governance in a Turbulent World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 276

### LA MONDIALISATION

La mondialisation « est un processus ou une série de processus de transformation de l'organisation spatiale des relations sociales et des échanges transcontinentaux ou interrégionaux et des réseaux d'activités, des interactions et des exercices de pouvoir ». [Traduction]

— David Held, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 15.

Le coin du livre



### Innovation à la frontière

« Nos relations avec les États-Unis sont très synergiques. Les États-Unis nous obligent à rechercher l'excellence à cause de certaines caractéristiques que nous admirons et voulons imiter et aussi de certaines autres que nous choisissons de ne pas adopter. Par ailleurs, nous les obligeons à rechercher l'excellence par les choix que nous faisons et l'exemple que nous donnons. C'est un cercle vertueux, énormément bénéfique pour nos deux peuples. »

Mel Cappe, « Fonctionnaires sans frontières : Évoluer à la vitesse de l'intérêt public », 30 mai 2000, p. 4; [http://www.pco-bcp.gc.ca/ClerkSP-MC/may31\\_f.htm](http://www.pco-bcp.gc.ca/ClerkSP-MC/may31_f.htm).

### L'envie du monde entier

« En dépit de tous les points communs, nous sommes deux pays différents ayant des identités et des intérêts distincts. En travaillant ensemble, toutefois, forts de cette relation enviée dans le monde entier, nous ferons en sorte que nos différences créent des opportunités et que nos points communs débouchent sur une vision partagée de l'avenir. » [Traduction]

Gordon D. Giffin, Ambassadeur des États-Unis au Canada, *Déclaration à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance au Gouverneur général Roméo LeBlanc*, <http://www.usembassycanada.gov/giffin.htm>.







## La frontière canado-américaine dans l'univers virtuel

Les sites Web suivant offrent des informations sur divers aspects de la frontière et des relations canado-américaines. Il existe de nombreuses sources d'informations canadiennes disponibles sur Internet, celles qui suivent n'en sont qu'un aperçu :

- Le site du Ministère des affaires étrangères et du commerce international (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/geo/usa/menu-f.asp>) offre une panoplie de renseignements sur les relations canado-américaines. Vous y trouverez des données sur le commerce entre le Canada et les États-Unis, des statistiques sur la frontière ainsi qu'un aperçu des enjeux frontaliers dans le document *Au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle : une frontière pour le XXI<sup>e</sup> siècle*.
- Pour obtenir de plus amples informations sur les activités canadiennes aux États-Unis, l'ambassade du Canada à Washington (<http://www.ambassadedu-canada.org>), le Bureau commercial du Canada à San Francisco (<http://www.cdacommerce.com/>) de même que les bureaux du Consulat général du Canada aux États-Unis (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/geo/usa/canadian-f.asp>) sont des sources d'information incontournables.
- Les échanges économiques canado-américains et l'accord de libre-échange nord-américain vous intéressent davantage ? Visitez la section consacrée à l'ALÉNA sur le site du Ministère des Affaires étrangères et du commerce international (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/menu-f.asp>) ainsi que le site du Secrétariat de l'ALÉNA (<http://www.nafta-sec-alena.org/french/index.htm>) où vous y trouverez le texte de l'accord et ses dernières révisions.
- Pour obtenir la toute dernière information et les développements récents touchant la question de la frontière canado-américaine, consultez la recension médiatique établie par Yahoo! Canada à cet effet à [http://fullcoverage.yahoo.com/Full\\_Coverage/Canada\\_Canada\\_US\\_Border/](http://fullcoverage.yahoo.com/Full_Coverage/Canada_Canada_US_Border/).
- Vous désirez en apprendre plus sur l'histoire et le développement des relations canado-américaines ? Visitez le site Canadian Foundations à <http://www.ola.bc.ca/online/cf/>. Il s'agit d'un site éducatif sur le Canada

comprenant une section sur l'histoire et l'évolution des relations canado-américaines. Le site offre également une liste impressionnante de clips audio de commentateurs savants offrant leur vision des relations frontalières entre le Canada et les États-Unis.

- La frontière canado-américaines : réalité ou subterfuge ? La question de la proximité américaine et de son hégémonie économique ne cesse de raviver la question du protectionnisme culturel au Canada. Le Canada est-il en voie d'américanisation. Telle est la question à laquelle tente de répondre la série documentaire « Quelle frontière ? » produite par la société Radio-Canada. Le site Web de Radio-Canada offre un survol des divers thèmes explorés par les documentaires à <http://tv.cbc.ca/national/pgminfo/border/> et s'avère être une source d'information pour quiconque s'intéresse aux questions culturelles et commerciales.

### LA BOÎTE À OUTILS VIRTUELLE :

- Vérifiez les modalités et les règlements qui s'appliquent aux douanes pour les particuliers et les entreprises à Agences des douanes et du revenu du Canada à <http://www.ccr-aadrc.gc.ca/menu.html>.
- Vous considérez séjourner aux États-Unis et désirez convertir vos dollars canadiens en dollars américains ? Évitez les mauvaises surprises et les files d'attente en utilisant l'outil de conversion du taux de change en ligne de la banque du Canada (<http://www.banquedu-canada.ca/fr/exchfo-f.htm>). Cet outil vous permettra d'estimer la valeur de la devise canadienne en fonction d'un vaste éventail de devises étrangères.
- L'Atlas national du Canada en ligne (<http://www.atlas.gc.ca>) vous permet d'observer la frontière et diverses informations cartographiques sur le Canada.
- Pour les globe-trotters, Lonely Planet offre un aperçu des nombreux pays qu'ils auront la chance de visiter. Traversez la frontière à <http://www.lonelyplanet.com/>. Les guides touristiques offerts présentent une brève historique ainsi que certains conseils pratiques qui sauront plaire même aux voyageurs les plus expérimentés.



*Chroniqueur invité*

## Les régions transnationales : *Cascadia et Transmanche*

### **LES PETITS ACCROCS D'UN MONDE SANS FRONTIÈRES**

Les débats sans fin au sujet de la mondialisation, de la mort de l'État-nation et du soi-disant monde sans frontières, sont devenus coutumiers. Les Canadiens, dont la majorité habite près des lignes canado-américaines et qui, par conséquent, sont très conscients de

des groupes de pression nationaux — réclament maintenant l'assouplissement des contrôles frontaliers en proposant plusieurs initiatives d'intégration régionale : amélioration du passage Détroit-Windsor; couloir Cascadia sur la côte ouest; couloir de la Rivière-Rouge au centre du continent; nouveaux projets dans l'Est entre New York et l'Ontario et entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.

formée de la Colombie-Britannique, de l'État de Washington et de l'Oregon, permettent de mieux comprendre les répercussions institutionnelles et politiques de tels espaces régionaux.

En Europe, le libre-échange et la libre circulation des capitaux auxquels on assiste depuis les accords de Maastricht ont suscité la multiplication des réseaux de production et d'approvisionnement transfrontaliers. Mais contrairement à l'Amérique du Nord, la Commission européenne a grandement contribué à promouvoir le développement transrégional, grâce notamment à sa capacité de fournir aide et conseils, de mettre en commun l'information, d'implanter des structures pour obliger les instances locales à rendre des comptes, et d'offrir à celles-ci des incitatifs financiers pour accroître la coopération transfrontalière et élaborer des plans de développement. En Amérique du Nord, il n'existe aucune autorité centrale comme à Bruxelles et à Strasbourg.

**« Les différences entre la région Transmanche, qui comprend une partie de la France, de la Belgique et du Royaume-Uni, et la région Cascadia, formée de la Colombie-Britannique, de l'État de Washington et de l'Oregon, permettent de mieux comprendre les répercussions institutionnelles et politiques de tels espaces régionaux. »**

cette frontière depuis la Confédération, ont l'habitude des discussions stratégiques sur le dollar, les couloirs commerciaux et l'intégration nord-américaine.

Ce phénomène est toutefois ponctué d'accrocs occasionnels, comme l'article 110 de la loi américaine sur l'immigration. Cette disposition obligeait tous les Canadiens voulant entrer aux États-Unis ou en sortir à faire une déclaration écrite, ce qui aurait causé des embouteillages monstres aux postes frontaliers. Dernièrement, toutefois, les autorités américaines ont fait marche arrière, et ceux qui s'étaient opposés à cette mesure — des petites et grandes entreprises des deux côtés de la frontière, leurs représentants politiques et

Dans ce contexte, il est pertinent d'examiner certains aspects du développement régional et de la démocratie qui découlent de l'intégration transfrontalière.

### **INTÉGRATION TRANSFRONTALIÈRE : L'AMÉRIQUE DU NORD COMPARÉE À L'EUROPE**

Il est intéressant d'analyser la situation nord-américaine par rapport au contexte européen. En Europe, les projets de développement régional transcendent pratiquement toutes les frontières du continent. Les différences entre la région Transmanche, qui comprend une partie de la France, de la Belgique et du Royaume-Uni, et la région Cascadia,

### **TRANSMANCHE ET CASCADIA : DEUX CAS DISTINCTS**

Dans une certaine mesure, les plans de développement et de promotion de la Cascadia ressemblent à ceux de la Transmanche. De nombreux efforts sont déployés pour promouvoir partout dans le monde les atouts de ces régions auprès des investisseurs et des touristes. Par exemple, la Transmanche est présentée comme l'artère commerciale de l'Europe, et on dit de la Cascadia que c'est la double destination-vacances par excellence.

*Suite à la page 19*

*Suite de la page 18*

En dépit de ces similitudes, il y a des différences marquées dans le développement transfrontalier des deux régions. Premièrement, si la Transmanche a connu un essor important après la construction de l'Eurotunnel, les promoteurs de la Cascadia se concentrent sur l'amélioration des services de transport existants dans ce qu'ils appellent le couloir Cascadia.

Deuxièmement, les structures institutionnelles des deux régions diffèrent passablement. Dans la Cascadia, l'ALENA facilite les relations commerciales de part et d'autre de la frontière, mais il n'y a aucune forme de régie régionale. Dans la Transmanche, l'Union européenne (UE) offre des perspectives de développement transrégional à des intervenants autres que les gens d'affaires. En subventionnant des projets d'intégration transfrontalière, l'UE soutient davantage les gouvernements locaux que les entrepreneurs. Elle aide financièrement les administrations locales tout en sollicitant des montants équivalents de la part des gouvernements nationaux, ce qui favorise l'autonomie locale ou, du moins, permet d'accroître l'influence de certaines régions qui, autrement, n'auraient pas les moyens d'investir dans des structures transfrontalières.

Troisièmement, dans la Transmanche, comme ailleurs en Europe, le leadership qu'exerce la Commission européenne a permis de mettre

en œuvre divers types de projets où les entreprises prennent généralement les choses en main vu l'absence de partenariats entre le secteur public et le secteur privé. À titre d'exemple, les programmes de dépollution lancés par l'UE ont incité les entreprises à s'investir davantage dans la cause environnementale. On ne peut pas en dire autant de la Cascadia, où la préservation de l'environnement intéresse surtout les organisations non gouvernementales.

Enfin, la Commission européenne appuie financièrement le développement des zones frontalières dans le cadre du mandat qui lui a été confié de soutenir les régions sous-développées. Elle assure l'équilibre du financement des deux côtés de la frontière et veille à ce que chaque région reçoive le montant maximal et non pas le strict minimum. Le défi de l'UE consiste à niveler le financement par le haut.

Sans l'imposition d'un niveau cible, la quête d'une efficience du marché dans la région transfrontalière pourrait occasionner des pressions à la baisse sur l'harmonisation. Par exemple, il est possible que l'intégration économique de la Cascadia engendre au niveau régional des problèmes similaires à ceux créés par l'ALENA à l'échelle du continent, notamment pour ce qui est de l'autonomie des décideurs. Il pourrait en résulter une concurrence accrue entre municipalités pour les

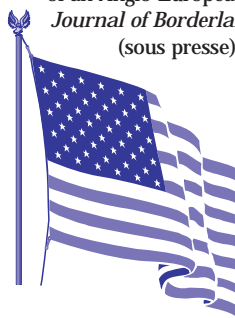
investissements, et une perte de liberté pour les gouvernements régionaux appelés à élaborer des politiques fiscales, sociales et environnementales.

**STIMULER LE DÉBAT SUR LES DÉFIS DE L'AVENIR**

Ces remarques sur les similitudes et les différences entre l'Europe et l'Amérique du Nord ne constituent pas un plaidoyer en faveur d'une régie continentale. Elles ont plutôt pour but de stimuler le débat sur l'action publique qui s'impose à l'égard de deux enjeux dans le contexte de l'ALENA : premièrement, comment prévenir les pressions à la baisse sur l'harmonisation du financement pour le développement régional? deuxièmement, comment faciliter la participation d'une multitude d'intervenants aux débats futurs touchant le développement régional frontalier?

**Matthew Sparke,**  
 Professeur,  
 Université de l'État de Washington

Pour plus d'informations, veuillez consulter Matthew Sparke, « Chunnel Visions: Unpacking the Anticipatory Geographies of an Anglo-European borderland », *Journal of Borderland Studies* (sous presse).



Le coin du livre



## Connaissez-vous l'histoire de « Cascadia »?

Depuis quelque temps, on entend souvent parler de « Cascadia », une notion considérant la Colombie Britannique, l'Alaska, l'État de Washington, l'Oregon et l'Idaho comme une seule et même entité écologique, économique et culturelle. Toutefois, on oublie bien souvent que ces régions ont effectivement été unies pendant presque trente ans.

Après la guerre de 1812, l'Angleterre et les États-Unis s'entendirent pour se partager le pays qu'on appelait alors l'Oregon, qui s'étendait de la Californie à l'Alaska, le long de la côte du Pacifique. Ainsi, à partir de 1818, la Compagnie de la Baie d'Hudson et les commerçants de fourrure américains construisirent des forts, établirent des peuplements et firent du commerce avec les Autochtones, chacun agissant selon ses propres lois. Près de l'embouchure du fleuve Columbia, les Anglais de Fort Vancouver étaient en compétition avec les Américains de Fort Astoria.

### « 54-40 OU LA GUERRE ! »

Peu à peu, un changement s'opéra dans le peuplement américain : l'opinion publique exigeait la propriété de toute la région. Aux États-Unis, durant la course à la présidence de 1844, le candidat James Polk utilisa le slogan : « 54-40 ou la guerre ! » (la frontière Sud de l'Alaska russe

d'alors). Il remporta les élections et entreprit de féroces négociations.

En 1846, les États-Unis attaquèrent le Mexique et signèrent avec l'Angleterre le Traité de l'Oregon. La frontière actuelle, le long du 49<sup>e</sup> parallèle, fut prolongée dans l'Oregon jusqu'au détroit de Georgie, seuls des conflits mineurs (comme l'appartenance des îles du détroit) demeurant irrésolus. La Compagnie de la Baie d'Hudson déplaça ses activités du Pacifique à Fort Victoria, qui est par la suite devenu la capitale de la nouvelle colonie, la Colombie-Britannique.

À la suite du Traité, la partie du delta du fleuve Fraser se trouvant sous le 49<sup>e</sup> parallèle fut annexée aux États-Unis. Alors, aujourd'hui, les enfants de la petite ville de Point Roberts, dans l'État de Washington, traversent la frontière deux fois par jour pour se rendre à l'école de Bellingham, de l'autre côté de Boundary Bay.

Pour obtenir en détail la perspective américaine sur l'histoire de « Cascadia », rendez-vous au Center for the Study of the Pacific Northwest, à l'Université de Washington (en personne), ou visitez le site Web suivant : <http://www.washington.edu/uwired/outreach/csprn/index.html>.

## Le Projet Cascadia

Le Projet Cascadia vise le développement d'une stratégie de transport efficace des gens et des biens pour les 50 prochaines années, tout en observant la nécessité d'une large planification régionale et du raccordement de différents moyens de transport. Le Projet Cascadia est mené conjointement par l'institut Discovery (Seattle) et l'institut Cascadia (C-B). Il s'agit d'une alliance stratégique qui a pour but de favoriser la coopération, dans la région bi-nationale de Cascadia, entre les gouvernements provinciaux, étatiques et régionaux de la Colombie-Britannique, des États de Washington et de l'Oregon, ainsi que de leurs ports, villes, circonscriptions électorales, fournisseurs et usagers de services de transport, conseils d'entreprise et du travail, organisations civiques et citoyens. Parallèlement, le projet touche au commerce, au tourisme, à la technologie, à l'écologie, à l'éducation et à la culture outre-frontières.

Pour obtenir des précisions sur le Projet Cascadia, consultez le site Web de l'institut Discovery : <http://www.cascadiaproject.org/description.html>.

## Politique frontalière canado-américaine du Ministère des affaires étrangères

« En octobre 1999, le premier ministre Chrétien et le président Clinton ont confirmé les principes directeurs de la coopération canado-américaine, soit

- de rationaliser et d'harmoniser la gestion et les politiques douanières;
- d'élargir la coopération pour accroître l'efficacité des douanes, de l'immigration, de l'application des lois et de la protection de l'environnement aux frontières et au-delà;

(c) et de raffermir la collaboration pour lutter contre toute menace extérieure aux deux pays. »

Tiré de *Au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle : Une frontière pour le XXI<sup>e</sup> siècle*; <http://www.dfait-maeci.gc.ca/geo/usa/bilateral-f.asp>. Ce document trace les grandes lignes de la coopération frontalière canado-américaine et des nombreux liens communs qui unissent les deux pays.





## Programme de recherche

### La mondialisation et l'avenir du contrôle frontalier

L'étude Globalization and the Future of Border Control Project a pour objet de susciter un débat éclairé sur le comment et le pourquoi du contrôle frontalier dans le nouveau millénaire. Le comité de recherche a déjà produit un rapport qui affirme que **la communauté internationale devra adopter de nouvelles pratiques et acquérir de nouvelles compétences si elle souhaite préserver d'importants intérêts nationaux tout en satisfaisant aux impératifs d'intégration que suppose la mondialisation des marchés. Sans réforme, nous pouvons envisager une hausse importante des violations aux douanes et à l'immigration, du crime organisé, de la contrebande d'armes et de drogues, ainsi que du terrorisme. Nous avons besoin d'une approche axée sur la réglementation du transport**

**planétaire et des réseaux logistiques, et non plus centrée sur les inspections aux points d'entrée nationaux.** Plus précisément, deux choses doivent être faites : premièrement, on doit encourager les acteurs commerciaux à adopter des pratiques de sécurité strictes à l'intérieur de ces réseaux; deuxièmement, on doit accroître la capacité des autorités compétentes à veiller sur les mouvements des biens et des gens dans le monde.

Stephen E. Flynn, membre de l'unité de recherche sur la sécurité nationale, Council on Foreign Relations. Il est possible de consulter le rapport à l'adresse suivante : <http://www.foreignrelations.org/BorderControl/chapters/chapter1.html>.

## Le coin du livre



### Le Québec dans l'espace américain

« Quelle que soit l'orientation constitutionnelle du Québec, son économie demeurera irrémédiablement liée aux échanges avec les États-Unis.

[...] Le dynamisme même de l'économie québécoise dépend d'abord et avant tout de son insertion dans le cadre nord-américain. À moins d'une libéralisation subite et imprévue des échanges avec les pays d'Europe et ceux du Pacifique, le poids des États-Unis dans le commerce extérieur du Québec ne peut que s'accroître et il est probable qu'à long terme, il croîtra plus rapidement que celui des autres provinces canadiennes.

[...] Les relations du Québec avec les États-Unis sont susceptibles de se poursuivre dans un contexte mouvant et moins prévisible où le pire voisnera souvent ce qu'il y a de meilleur. L'insertion du Québec dans l'Amérique du Nord demeurera ce qu'elle a toujours été, une expérience à la fois fascinante, inquiétante et périlleuse. Vivre dans l'espace américain constitue sans doute le défi majeur du Québec au vingt et unième siècle. »

Louis Balthazar et Alfred O. Hero Jr., *Le Québec dans l'espace américain*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1999, pp. 356-363.

### Les nouveaux défis douaniers à l'ère électronique

« Le commerce électronique est mondial par définition. Cela amène logiquement la douane et tous les autres services de prévention et de répression à se demander quelles lois et quels règlements doivent s'appliquer à ce marché mondial numérique ? À l'échelon national, les dispositions en vigueur dans le pays doivent évidemment être respectées. Toutefois, si l'on ne définit pas et si l'on n'adopte pas un minimum de règles communes à l'échelon international, les contrôles exercés à l'échelon national n'auront qu'un effet limité sur ce phénomène mondial. **La douane sera tenue de revoir les notions traditionnelles comme celles de « frontières », « marchandises » et « contrôle » dans le contexte du commerce électronique.** Pour relever ce défi lancé à tous les pays, il faudra notamment renforcer la coopération internationale et l'assistance mutuelle entre les administrations des douanes et les services de prévention et de répression. »

Michel Danet, « L'Internet, un élargissement des marchés mondiaux », *Intervention de Michel Danet, Secrétaire général de l'organisation mondiale des douanes*, Colloque 2000 de l'OCDE, Paris, 27 juin 2000.



Jémoins



## La « lutte pour le talent » Les défis de la fonction publique dans une optique américaine

### RENOUVELER OU RÉINVENTER : C'EST LA MÊME CHOSE

Le 23 mars 2000, des fonctionnaires canadiens ont eu la chance d'entendre une collègue de l'autre côté de la frontière, M<sup>me</sup> Janice Lachance, directrice de l'Office of Personnel Management (OPM), qui était invitée à Ottawa par le Centre canadien de gestion pour une séance d'information.

M<sup>me</sup> Lachance a fait valoir l'importance pour la fonction publique, de s'adapter aux pressions de la concurrence sur le marché du travail d'aujourd'hui. Qu'on parle de renouvellement, comme on le fait au Canada, ou de réinvention, comme le font les Américains, la nécessité de développer de nouveaux processus et de nouvelles approches demeure constante. À moins que les gouvernements ne réussissent à attirer, former, responsabiliser et maintenir en poste des personnes compétentes — ce qu'elle qualifie de « lutte pour le talent » — nos efforts sont voués à l'échec.

### UN RAZ-DE-MARÉE INCONTOURNABLE

Elle a utilisé le terme *Dinosaur Killer* pour parler d'un raz-de-marée incontournable qui introduit des changements massifs et qui détruit les organisations incapables de s'adapter. La révolution de l'information, par exemple, est un phénomène qui forcera les gouvernements à devenir plus souples et plus diversifiés, croit-elle. Janice Lachance a aussi prédit que, dans un avenir rapproché, les milieux de travail voudront se doter d'équipes interfonctionnelles formées de travailleurs du savoir permanents, temporaires et contractuels, afin d'être mieux en mesure de résoudre les problèmes multidisciplinaires de l'heure.

### PRÉVENIR L'EXODE DES CERVEAUX

L'OPM a proposé certaines mesures, notamment des régimes de rémunération et des évaluations de rendement flexibles axés sur les résultats plutôt que sur les heures travaillées ou les tâches accomplies. Il est en outre essentiel de modifier et d'assouplir les procédures de recrutement, par exemple en offrant une prime aux finissants universitaires pour les aider à payer leurs dettes d'études

et leurs frais de déménagement, en bonifiant les avantages non salariaux, en offrant un meilleur soutien aux employés, et en ciblant les jeunes qui souhaitent mettre leurs talents au service du gouvernement. Puisque le secteur public ne peut pas offrir des salaires aussi alléchants que le secteur privé, nous devons le concurrencer à d'autres niveaux.

M<sup>me</sup> Lachance a ensuite souligné le rôle de l'apprentissage continu pour développer le plein potentiel des employés. Elle propose d'encourager le personnel à s'inscrire à des séances de formation et de profiter davantage des cours accessibles par Internet, de manière à élargir au maximum les perspectives d'apprentissage. L'OPM a aussi lancé un projet pilote dans le but d'attribuer à chaque fonctionnaire un certain nombre de crédits de perfectionnement, c'est-à-dire une banque d'heures ou de dollars où chacun pourra puiser pour se perfectionner.

Enfin, M<sup>me</sup> Lachance a parlé des efforts déployés aux États-Unis pour aider les fonctionnaires à

mieux concilier leurs obligations personnelles et professionnelles. Le fait de privilégier les résultats favorise l'assouplissement des horaires, et une utilisation judicieuse des nouvelles technologies facilite le télétravail et le partage d'emploi. Jumelées à des avantages tels que les congés pour les soins d'un enfant ou d'un parent âgé ou pour d'autres obligations familiales, de telles mesures contribuent à remonter le moral des troupes et à accroître la productivité.

### TIRER PARTI DU RAZ-DE-MARÉE

En terminant, M<sup>me</sup> Lachance a lancé un important message aux gouvernements : « Restez vigilants! Adaptez-vous! N'ayez pas peur du changement! » En faisant preuve de plus de souplesse et en soutenant davantage les employés, nous éviterons de devenir un dinosaure institutionnel et pourrons même tirer parti des raz-de-marée.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives du gouvernement américain en matière de ressources humaines, il suffit de visiter le site Web de l'OPM (<http://www.opm.gov>).

**« Restez vigilants!  
Adaptez-vous! N'ayez  
pas peur du changement!  
En faisant preuve de  
plus de souplesse et en  
soutenant davantage les  
employés, nous éviterons  
de devenir un dinosaure  
institutionnel et pourrons  
même tirer parti des  
raz-de-marée. »**



## Pourquoi rester au nord du 49<sup>e</sup> parallèle?

### POURQUOI RESTER AU CANADA?

Face aux incitatifs de l'émigration, pourquoi les Canadiens hautement qualifiés demeurent-ils au pays? C'est cette question, posée lors d'un exposé organisé par Industrie Canada le 25 avril dernier, qui oriente actuellement les recherches de M. Don DeVoretz. M. DeVoretz étudie les tendances de l'émigration canadiennes depuis 1973.

### MOTIVATIONS POUR QUITTER

La dernière recherche de M. DeVoretz l'a amené à conclure que l'exode des cerveaux canadiens est une réalité. Lorsqu'on compare les données obtenues entre 1989 et 1997, à celles obtenues entre 1982 et 1989, on constate que la migration des professionnels et des cadres a fait un bond important (hausse de 95 % et 60 % respectivement). M. DeVoretz a récemment affirmé que les émigrants canadiens hautement qualifiés suivent un cheminement bien précis : ils profitent d'abord de l'enseignement subventionné au Canada, puis, quelle que soit la situation du marché du travail, décident de partir ou de rester. La décision de quitter le Canada se base principalement sur les niveaux de rémunération possibles, avant et après les déductions. Selon lui, le taux de rentabilité interne des Canadiens qui déménagent aux États-Unis est jusqu'à 37 % plus élevé que le taux de ceux qui restent au pays.

La mobilité accrue que permet la politique intérieure des États-Unis est un autre incitatif. Par exemple, les changements apportés à la loi américaine sur l'immigration, en 1990, autorisent les travailleurs à entrer aux États-Unis avec un visa temporaire, un moyen détourné d'obtenir le statut de résident permanent. Toujours selon M. DeVoretz, cette mesure incitative nous amène à croire qu'une réforme des politiques intérieures du Canada ne suffirait pas à contrer l'exode. Il est primordial de suivre de près les changements apportés à l'immigration et aux politiques commerciales des États-Unis, tout particulièrement en ce qui concerne la mobilité, afin d'évaluer ce qui est offert aux Canadiens qualifiés.

### PERTE ÉCONOMIQUE

Bien que l'exode des cerveaux soit important, M. DeVoretz maintient que « ce n'est le nombre qui compte, c'est la qualité »; en d'autres mots, les émigrants canadiens de valeur sont difficilement remplaçables. Un deuxième problème découle de l'exode. En effet, il entraîne une « perte économique » puisqu'il est difficile de remplacer les compétences perdues au profit de nos voisins du Sud, et la formation et le perfectionnement de diplômés étrangers sont des mesures coûteuses.

À la lumière des incitatifs poussant les Canadiens à émigrer, M. DeVoretz se demande pourquoi il n'y en a pas davantage qui partent pour les États-Unis. Dans la prochaine étape de sa recherche, il tentera de répondre à cette question en identifiant les groupes les plus susceptibles d'émigrer. Il analysera le rapport entre la décision de rester et certains facteurs socio-démographiques et économiques tels que l'âge, le revenu total, la taille de la famille, le sexe, l'état civil et la mobilité. Il espère que sa recherche permettra aux gouvernements du Canada d'améliorer la situation des groupes à risque et d'inciter ceux qui sont déjà partis à revenir.

Pour plus d'informations sur la recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles, veuillez consulter le site <http://www.riim.metropolis.net>.

### Avis de recherche :

#### Des idées

Le domaine de la recherche et des idées sur les politiques ne cesse d'évoluer. **C'est pourquoi nous sommes toujours à l'affût de recherches, d'idées et de découvertes avant-gardistes au sujet des politiques que nous pourrions traiter dans *Horizons*.** Si vous avez vent de recherches horizontales intéressantes sur les politiques, veuillez communiquer avec Patrick Morin à [p.morin@prs-srp.gc.ca](mailto:p.morin@prs-srp.gc.ca) ou Daniel Wolfish à [d.wolfish@prs-srp.gc.ca](mailto:d.wolfish@prs-srp.gc.ca) ou appelez au (613) 947-1956.

Merci.



*Le saviez-vous...*

## Quelques chiffres sur la frontière canado-américaine

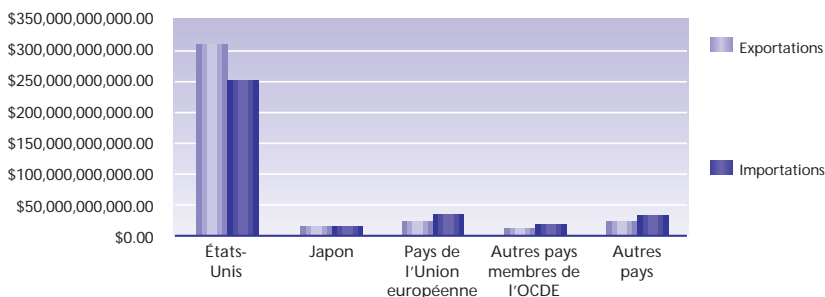
À une étendue de 5 061 kilomètres sur la terre ferme (3 145 milles) et de 3 832 kilomètres sur l'eau (2 381 milles), la frontière canado-américaine constitue la frontière non défendue la plus longue au monde.

Ministère des affaires étrangères et du commerce international, *Au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle : Une frontière pour le XXI<sup>e</sup> siècle*; <http://www.dfait-maeci.gc.ca/geo/usa/bilateral-f.asp>.

### COMMERCE

Les États-Unis représentent de loin le plus grand partenaire commercial du Canada. En 1999, les exportations du Canada aux États-Unis se chiffrent à plus de 309 milliards de dollars et les importations à 249 milliards de dollars, pour une balance commerciale positive d'approximativement 60 milliards de dollars.

*Importations et exportations, 1999*

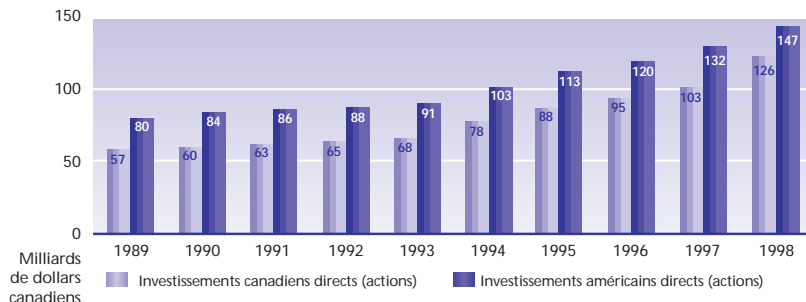


Source : Statistique Canada, données sur le commerce international; [http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/Economy/International/gblec02a\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/Economy/International/gblec02a_f.htm).

### INTÉGRATION ÉCONOMIQUE NORD-AMÉRICAINNE

- Le volume des exportations canadiennes vers les États-Unis s'est accru de plus de 50 % au cours des dix dernières années. Les exportations vers les États-Unis comptent maintenant pour plus de 30 % du produit national brut (PNB).
- Les investissements directs transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis ont doublé au cours de la dernière décennie.
- Le taux de commerce de l'Ontario est presque trois fois plus élevé avec le reste du monde, y compris les États-Unis, qu'il l'est avec les autres provinces canadiennes.

*Les investissements transfrontaliers directs, 1989-1998*



DRHC et Statistique Canada, *Cahier d'information sur la qualité de la vie et les politiques : Comparaisons Canada-États-Unis*.

### TRANSPORT

Le camionnage est responsable de la majorité du transport de biens et marchandises entre le Canada et les États-Unis. Le nombre de voyages, depuis 1991, s'est accru de 10 %. L'Ontario représente à cet effet le centre des transports transfrontaliers canado-américains pour le camionnage, puisque 60 % de l'ensemble des passages y sont réalisés. De plus, les 10 postes frontières canadiens les plus occupés supervisent près de 80 % de l'ensemble des échanges entre le Canada et ses partenaires de l'ALENA.

Groupe de travail interministériel sur les corridors de commerce et de transport, *Les corridors de commerce et de transport*, Transports Canada, 1998; <http://www.tc.gc.ca/trucking/Corridors/Contents.htm>.

*L'équipe Horizons du SRP*

#### Éditeur en chef

Allen Sutherland

#### Coéditeurs

Daniel Wolfish Patrick Morin

#### Collaborateurs

Éric Bélair	Andrew MacSkimming
Dawn Delaney	Huyen Nguyen
Jeffrey Frank	Keith Patterson
Michelle Gagnon	Roger Roberge
Chris Gregory	Ehab Shanti
David MacIssac	Nancy White
Michael MacKinnon	

Traduction: Traduction BCP

Conception et mise en page :  
Zsuzsanna Liko Visual Communication Inc.

*Horizons* est publié à tous les deux mois par le Secrétariat de la recherche sur les politiques, dans le but de favoriser l'échange de renseignements entre les chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur de l'administration publique fédérale qui s'intéressent aux politiques.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement ou les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Courriel : [p.morin@prs-srp.gc.ca](mailto:p.morin@prs-srp.gc.ca) ou  
[d.wolfish@prs-srp.gc.ca](mailto:d.wolfish@prs-srp.gc.ca)

Téléphone : (613) 947-1956

Télécopieur : (613) 995-6006

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000

